

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_028_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15
Date de la convocation : 01/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de Evelyne DELANOUE.

Présents : Evelyne DELANOUE, ALAIN BROUSSE, Martine BORDAS, Raphaël MOREAU, MARTINE BERGAUD, Laurent USSE, Amélie LEGOUFFE, Paul VALENTIN, CHRISTOPHE BORNES, DIDIER TOMA, Sylvie TOURDE, Gil VERGNE

Représentés : Marie Dominique PHILIPPE représentée par Evelyne DELANOUE, ADELIN GUYON représentée par ALAIN BROUSSE, Virginie TABEL représentée par MARTINE BERGAUD

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Raphaël MOREAU est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Vu la liste déposée par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Polminhac sera le suivant :

-3 délégués à élire

DE_028_2026

-3 suppléants à élire

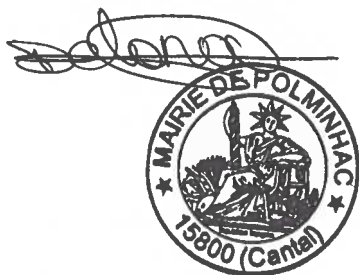
Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Evelyne DELANOUE	3	3

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Evelyne DELANOUE
Président de séance



Raphaël MOREAU
Secrétaire de séance